

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 27 octobre 2020 à 13 h 30, par visioconférence Teams.

Sont présents :

Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Émilie Brûlé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, coordonnateur du Département de psychologie et secrétaire de la CÉ
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance
Dominic Proulx, vice-président aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique
Alexis Vaillancourt, étudiant dans le programme de Sciences humaines

Sont invités :

Geneviève Dalcourt, directrice de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Mélanie Dubois, professeure au Département d'administration et techniques administratives
Annie Houle, directrice adjointe des études – Service de l'organisation scolaire
Sylvain Lambert, directeur général
Jacques-Olivier Moffatt, directeur adjoint à la Direction des affaires étudiantes et des communications
Chantal Pelletier, directrice adjointe par intérim de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Jasmin Roy, directeur de la Direction des affaires étudiantes et des communications
Elena Veselova, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

1. Adoption de l'ordre du jour

Avant le début de l'assemblée, la présidente présente le nouveau membre étudiant, M. Alexis Vaillancourt étudiant au programme de Sciences humaines.

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020
 - 2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020
3. Calendrier scolaire révisé pour la session d'hiver 2021
4. Adoption des Conditions d'admission et cheminement scolaire 2021-2022
5. Présentation du plan de travail et du bilan du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)
6. Présentation du plan de travail et du bilan du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH)
7. Traitement des plaintes étudiantes : nomination des membres du comité-aviseur
8. Nouveau programme d'AEC Agent support RH : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)
9. Présentations
 - 9.1. Dépôt et présentation du *Plan de travail institutionnel 2020-2021* (présenté par Sylvain Lambert)
 - 9.2. Présentation du bilan des plaintes étudiantes 2019-2020
10. Information
 - 10.1. Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)
11. Levée de l'assemblée

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Puisque le directeur général est présent dès le début de l'assemblée, la séance se poursuit par la présentation du point 9.1 Dépôt et présentation du *Plan de travail institutionnel 2020-2021*.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020

Après le départ de M. Sylvain Lambert, l'assemblée se poursuit selon les points prévus à l'ordre du jour. Afin de souhaiter la bienvenue au nouveau membre étudiant, un tour de table s'ensuit avant l'adoption du procès-verbal du 15 septembre 2020.

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020 est revu page par page. Les modifications suivantes sont demandées :

- **Page 2, point 2.1, 2^e paragraphe** : M. Sébastien Bage demande des explications additionnelles sur la dernière phrase de ce paragraphe. Un suivi sera fait avec Mme Maya de Cardenas pour apporter des clarifications au texte.
- **Page 5, point 8, 6^e picot** : Mme Nancy Chaput précise que les conseillères du Centre des services adaptés (CSA) ont participé à l'élaboration du parcours de formation du Cégep, et demande d'ajouter la mention de leur participation dans le texte de ce point.

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 15 septembre 2020 tel que déposé et incluant les deux modifications proposées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020

- **Page 5, point 8, Sondage auprès des étudiants**
Mme Josée Mercier confirme qu'un sondage a été envoyé aux étudiants et étudiantes du Cégep, tel qu'annoncé à la dernière assemblée. Il y a eu pas moins de 3180 répondants et les résultats seront déposés lors de la prochaine assemblée. Il est également précisé que depuis la semaine du 19 octobre, des membres du personnel du Cégep sont déployés pour téléphoner aux 7000 étudiants et étudiantes afin de prendre contact, de s'assurer que tout va bien, et de donner les informations nécessaires sur les services offerts selon les besoins exprimés. Jusqu'à ce jour, pas moins de 1500 étudiants et étudiantes ont été contactés.
- **Page 5, point 8, Capacité du Cégep pour la session d'hiver 2021**
La présidente de l'assemblée a vérifié auprès du Service de l'organisation scolaire s'il était possible d'inclure un message concernant les modalités de la session lors du téléchargement des horaires par les étudiants et les étudiantes. Il ne sera pas possible de le faire, puisque les modalités sont différentes d'un cours à l'autre, et ne sont pas uniformes dans tous les cours d'un même programme.
- **Page 6, point 8, Utilisation de la caméra**
Le personnel enseignant est très préoccupé par le fait que dans plusieurs cours, les étudiants n'ouvrent pas leur caméra. Cela a un effet sur la dynamique des cours et peut avoir des répercussions sur la réussite des étudiants. La présidente de l'assemblée annonce qu'un comité, formé de représentants et représentantes de la Direction des études, des communications, du Centre de services adaptés, d'un professeur et d'un étudiant, a été mis en place pour préparer une campagne de sensibilisation sur l'ouverture des caméras, et ce, pour un lancement au début de la prochaine session.

3 Calendrier scolaire révisé pour la session d'hiver 2021

Mme Annie Houle, directrice adjointe des études au Service de l'organisation scolaire, se joint à l'assemblée de la Commission des études pour présenter la nouvelle version du calendrier scolaire pour la session d'hiver 2021. Elle précise que la version 2 déposée dans les documents de la rencontre comporte une journée EC/JR en date du vendredi 19 mars, comparativement au lundi 22 mars pour la version 1. En effet, le fait de placer la journée EC/JR un vendredi permet de mieux gérer la logistique de réservations des locaux, notamment le gymnase. Il est expliqué que les blocs d'examens communs sont placés durant les mêmes semaines que la session d'automne 2020.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'a pas encore confirmé la reconduction des assouplissements pour la session d'hiver 2021, mais le réseau des cégeps en a fait la demande, notamment le calendrier de 60 jours au lieu de 82. Cet assouplissement permettrait une plus grande latitude pour certains aspects des programmes, comme les stages.

Il est précisé que les balises propres au Cégep pourraient être modifiées pour la prochaine session, comme la modification du seuil de 15 % du cumul des notes à la mi-session, et la possibilité de retirer le cours après un examen EC, au lieu du cours le précédent. Quant à l'offre de cours pour la session d'été, il est trop tôt pour statuer.

Il est confirmé par Mme Houle que le processus de répartition pour la session d'hiver 2021 débutera bientôt et que les horaires seront élaborés selon le même modèle que la session d'automne 2020, soit avec l'attribution d'un local par groupe-cours.

La présidente de l'assemblée rappelle aux membres que la situation actuelle est inédite pour tout le monde. Certains et certaines se mettent beaucoup de pression, mais il faut se rappeler qu'il n'est pas possible de faire « comme avant » alors que nous sommes dans une situation qui n'est pas « comme avant », tel que cela a été exprimé par une enseignante lors du conseil d'administration. Elle rappelle aux professeurs et professeures de ne pas hésiter à consulter le personnel professionnel pour trouver des outils pour l'aménagement des cours.

M. Dominic Proulx, appuyé par Mme Émilie Brûlé, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du calendrier scolaire révisé pour la session d'hiver 2021, tel que présenté dans la version comportant une journée EC/JR le vendredi 19 mars 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le calendrier sera adopté au CA du 25 novembre, et un message sera envoyé à la communauté pour le partager.

4 Adoption des Conditions d'admission et cheminement scolaire 2021-2022

Mme Annie Houle présente le document *Conditions d'admission et cheminement scolaire 2021-2022* et explique les modifications apportées cette année, tel que décrit à la première page du document :

- Article 6.3.1 : concernant l'échec de plus de la moitié des cours, il y a eu l'ajout d'une précision concernant l'exclusion des sessions comportant un ou deux cours.
- Annexe 1 : ajout des deux nouveaux DEC-BAC.
- Annexe 2 : ajout du cours de mise à niveau en Science et technologie de l'environnement de la 4^e secondaire. Par ailleurs, il est confirmé que ce cours de mise à niveau est offert dès maintenant au Cégep.

Il est précisé aux nouveaux membres que les conditions d'admissions doivent être adoptées chaque année. Des réflexions auront lieu sur les modalités des contrats de réussite lors des travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS).

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Manon Lapierre, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du document *Conditions d'admission et cheminement scolaire 2021-2022*, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le document sera déposé pour le CA du 25 novembre.

5 Présentation du plan de travail et du bilan du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)

M. Jacques-Olivier Moffatt, directeur adjoint à la Direction des affaires étudiantes et des communications, se joint à la Commission des études pour présenter le plan de travail du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS), accompagné de Mmes Emmanuelle Roy et Annie Houle. Il est rappelé à l'assemblée que le CREPS est un comité de cogestion Service des programmes – Service de l'organisation scolaire – Direction des affaires étudiantes et des communications.

Le plan de travail du CREPS 2020-2021 a été adopté par le comité lors de la première rencontre qui s'est tenue le 1^{er} octobre dernier. Il est mentionné qu'un bel esprit de collaboration est présent au sein du comité. Cette année, un nouveau mandat a été ajouté, à la demande des membres, soit le mandat numéro 2 *En concertation avec l'ensemble des directions impliquées, développer des mécanismes pour favoriser la persévérance et la réussite des étudiants, en tenant compte du contexte de pandémie*. Ce nouveau mandat permettra d'assurer le travail de concertation en contexte de pandémie pour favoriser la réussite des étudiants et des étudiantes. Il est prévu veiller au partage des bons coups dans le contexte d'enseignement à distance.

En ce qui a trait au cadre de référence pour la réussite éducative, malgré un léger ralentissement des travaux sur la révision du document en raison de la pandémie, il est prévu présenter une nouvelle version cette année, inspirée du chantier de la réussite du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Tel que mentionné précédemment, le CREPS réfléchira aux suivis offerts aux étudiants et étudiantes qui poursuivent leurs études sous les conditions liées à un contrat de réussite.

Une étudiante fera partie du CREPS dès cette semaine, et il est possible qu'il y ait une autre candidature pour le deuxième poste étudiant.

Mme Nancy Chaput, appuyée par M. Martin Desrochers, propose à l'assemblée d'adopter le plan de travail du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS) pour 2020-2021, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée remercie tous les membres du comité pour l'excellent travail de concertation et de collaboration accompli à ce jour.

6 Présentation du plan de travail et du bilan du Comité d'inclusion des étudiants et des étudiantes en situation de handicap (CIEESH)

M. Jacques-Olivier Moffatt présente le plan de travail 2020-2021 du Comité d'inclusion des étudiants et des étudiantes en situation de handicap (CIEESH) accompagné de Mme Nathalie Pellerin. L'une des priorités du comité concerne le point 3 du plan de travail, soit le soutien aux intervenants impliqués dans l'inclusion des étudiants et étudiantes en situation de handicap (EESH), comme les conseillères du Centre de services adaptés (CSA), les surveillants et surveillantes du CSA, et les enseignants et enseignantes. Le CIEESH mettra en place des actions pour mieux soutenir les EESH sur le terrain.

Le nouveau projet PAIRE est présenté. Ce projet consiste à désigner des professeurs et professeures dont le rôle serait d'aider au soutien des EESH en favorisant la collaboration avec la communauté professorale et le CSA. À la suite des rencontres d'information sur le projet PAIRE avec les coordinations de département et de programmes, il a été décidé de repousser le début du projet à la session d'hiver 2021, au lieu du mois de novembre.

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Émilie Brûlé, propose à l'assemblée d'adopter le plan de travail du Comité d'inclusion des étudiants et des étudiantes en situation de handicap (CIEESH) pour 2020-2021, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7 Traitement des plaintes étudiantes : nomination des membres du comité-aviseur

Mme Josée Mercier annonce que les mandats des membres enseignants au comité-aviseur pour les plaintes étudiantes sont terminés. M. Dominic Proulx présente les nouvelles personnes intéressées par ce mandat.

M. Martin Desrochers, appuyé par M. Serge Fournier, propose de nommer les professeures suivantes sur le comité-aviseur pour le traitement des plaintes étudiantes pour un mandat de deux ans :

Campus de Longueuil

Isabelle Paquin, professeure au Département de chimie

Josée Bouchard, professeure au Département d'administration et techniques administratives

ÉNA

Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol

Stéphanie Arpin, professeure au Département de préenvol

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8 Nouveau programme d'AEC Agent support RH : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)

Mme Geneviève Dalcourt, directrice de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises, se joint à la Commission des études accompagnée de son équipe : Chantal Pelletier, directrice adjointe par intérim et Elena Veselova, conseillère pédagogique. Mme Mélanie Dubois, professeure au Département d'administration et de techniques administratives les accompagne également pour présenter l'AEC Agent en support à la gestion des ressources humaines.

Le Cégep Édouard-Montpetit a choisi d'acquiescer ce programme d'AEC du Cégep de Chicoutimi en raison d'un grand besoin dans les entreprises de la région. Cette acquisition comporte également les plans-cadres des cours et les plans de cours types, qui seront adaptés à notre *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). De plus, contrairement aux autres AEC offertes au Cégep, celle-ci ne requiert pas d'achat de matériel coûteux ou de logiciel spécifique. Il est d'ailleurs expliqué que pour faire l'acquisition de cette AEC, aucuns frais n'ont été déboursés au Cégep de Chicoutimi, comme cela se fait habituellement dans les cas d'acquisition de programme.

Il est confirmé qu'il y aura un échéancier concerté d'ouverture des cohortes avec les autres cégeps de la région. En effet, les cégeps de la région de Montréal se concertent pour les dates de démarrages des cohortes pour ne pas avoir des cohortes qui débutent en même temps.

Mme Chantal Pelletier présente les étapes du plan de travail, de l'étude de pertinence à l'adoption dans les différentes instances. Il est prévu que la première cohorte débutera en mars 2021, pour respecter le calendrier concerté d'ouverture des cohortes.

Mme Elena Veselova présente les faits saillants de l'étude de pertinence. L'agent en support à la gestion des ressources humaines est l'un des métiers les plus prometteurs pour l'avenir avec un taux de placement de 80 %. Mme Mélanie Dubois présente les professions ciblées par ce programme d'AEC. Il existe plusieurs appellations pour ce type de poste qui fait partie d'un grand spectre d'emplois dans des milieux divers. Cette AEC se donnera de jour, à temps plein durant 8 à 9 mois, et ce, pour répondre aux besoins du milieu puisque les personnes intéressées par ce programme sont souvent en réorientation de carrière et désirent terminer leur formation rapidement. Il est confirmé que le Département de littérature et de français et le Département de psychologie participeront à ce programme. Pour le cours *Santé et sécurité au travail*, c'est le Département d'administration et de techniques administratives qui donnera ce cours, tel que cela est fait dans les autres cégeps qui offrent cette AEC.

Le représentant du Département d'administration et de techniques administratives confirme que cette AEC est très bien accueillie par les professeurs et professeures du département. Il en est de même pour le Département de psychologie.

Quant au Département de littérature et de français, il est demandé d'avoir le temps nécessaire de faire des vérifications au niveau de la liste de priorité d'emploi et des incidences sur la précarité du personnel enseignant avant d'aller de l'avant avec cette AEC.

On questionne également le nombre d'heures par compétence de certains cours et il est suggéré de vérifier le contenu des plans-cadres et des plans de cours avant l'adoption du programme.

M. Dominic Proulx, appuyé par Mme Caroline Lauzon, propose à l'assemblée de déposer l'AEC Agent en support à la gestion des ressources humaines au Comité d'étude des programmes (CEP) afin de vérifier les éléments suivants :

- **Conditions d'embauche des chargés de cours du Département de littérature et de français;**
- **Validation des heures des compétences des cours;**
- **Analyse des plans-cadres et des plans de cours afin de déterminer leur conformité à notre PIEA.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Alexis Vaillancourt confirme qu'il participera au CEP en tant que représentant étudiant.

9 Présentations

9.1 Dépôt et présentation du *Plan de travail institutionnel 2020-2021*

M. Sylvain Lambert est présent au début de l'assemblée pour faire la présentation du *Plan de travail institutionnel 2020-2021*. Il reconnaît le travail accompli par toute la communauté dans le contexte actuel de la pandémie. Lors du dépôt du plan de travail au conseil d'administration du 7 octobre, il a été annoncé que la priorité pour l'année 2020-2021 sera d'offrir une formation de qualité considérant les conditions de la situation de pandémie. Il a déjà été annoncé que certains points du plan de travail pourraient être reportés à l'année prochaine, au besoin.

Comme les années précédentes, le plan de travail a été fait en concertation avec toutes les directions. Il est précisé que certains indicateurs et cibles ont été modifiés pour arriver à mieux mesurer l'impact des actions. La santé mentale est au cœur des préoccupations, et plusieurs actions ont été ciblées avec la participation de la Direction des ressources humaines, de la Direction des affaires étudiantes et des communications et des syndicats.

L'assemblée questionne le directeur général sur certains éléments. Concernant la charge de travail des départements en lien avec les révisions ministérielles des programmes de Sciences de la nature et de Sciences humaines, il est suggéré de discuter de ces enjeux avec les équipes concernées (la direction adjointe des études et les départements impliqués) afin de trouver la meilleure façon de travailler les dossiers pour tous les acteurs impliqués.

Quant à l'axe 5.3 sur la formation à distance et hybride dans une perspective réseau, il est expliqué que l'idée de cette action, créée avant la situation de pandémie, consistait à développer quelques cours pour évaluer les outils et les stratégies pédagogiques. Il est précisé que la formation en présentiel sera privilégiée une fois la situation sanitaire rétablie. Par

ailleurs, dans les suites du sondage auprès des étudiants, il en ressort qu'un retour aux cours en présentiel est très attendu par la communauté étudiante.

Concernant l'enjeu des caméras fermées durant les cours en mode synchrone, il est annoncé que la Fédération des cégeps réfléchit à la situation pour trouver des solutions dans une perspective réseau.

Une discussion s'ensuit sur la situation à l'Université d'Ottawa concernant la suspension d'une professeure qui a utilisé un mot culturellement dénigrant dans le cadre de son cours. Il est rappelé qu'au Cégep il existe des ressources comme la Boussole interculturelle et le CEFIR pour permettre une ouverture sur le dialogue, essentiel dans le cadre de ces enjeux de société.

9.2 Présentation du bilan des plaintes étudiantes 2019-2020

M. Jasmin Roy se joint à la Commission des études pour présenter le bilan des plaintes étudiantes pour l'année 2019-2020. Cette année, 24 plaintes ont été traitées, tel que présenté dans le document détaillé selon le modèle adopté à la Commission des études. Il est rappelé que certaines plaintes se retrouvent dans plusieurs catégories. Au sujet des catégories, il est proposé d'ajouter la catégorie « Direction des études » au point 5 *Nombre de plaintes acheminées vers d'autres services*. M. Roy réfléchira à cette proposition pour le rapport de l'année prochaine.

10 Information

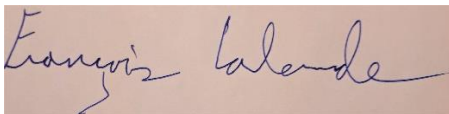
10.1 Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)

Mme Emmanuelle Roy présente les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS). Lors de la première rencontre de l'année, le comité a élaboré le plan de travail et précisé le mandat du comité ainsi que son rôle dans le contexte de la pandémie. De plus, le CREPS a pris connaissance des travaux du ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur concernant le chantier de la réussite, afin de s'en inspirer dans l'élaboration de la nouvelle version du cadre de la réussite.

11 Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée, la présidente rappelle aux membres que le mois de novembre s'en vient, et que c'est un moment charnière de la session pour les étudiants et les étudiantes. Elle rappelle à tous et à toutes de prendre soin de soi et d'être bienveillants envers les étudiants et étudiantes qui doivent s'adapter à leur nouvelle situation qui consiste à être devant leur écran d'ordinateur pour une bonne partie de la journée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 56).



François Lalonde
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée